FÊTE DES VOISINS
VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021

VILLE DE HOUILLES

FICHE D'INSCRIPTION
À retourner avant le vendredi 10 septembre 2021

Par mail : fetedesvoisins@ville-houilles.fr ou à déposer à l'accueil du CCAS : 1, rue Jules Guesde.

ORGANISATEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

LIEU DE FÊTE : Lieu précis du déroulement de la fête (jardin, cour d'immeuble, rue…) :

Heure : Codes d'accès : Quartier :

Nombre attendu de participants :

Demande de fermeture de voie publique : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci d'indiquer la portion de rue que vous souhaitez fermer (en étant le plus précis possible) :

Important : chaque demande de fermeture fera l'objet d'une étude. L'accord de fermeture de rue vous sera donné, au plus tard, une semaine avant l'évènement.

Pour les immeubles uniquement, la Ville peut mettre à votre disposition des tables et des bancs en fonction des stocks disponibles. **Nom de la résidence :**

Merci de préciser les quantités souhaitées : ☐ Tables : ☐ Bancs :

Après l'inscription :

- **Vendredi 17 septembre à 18h :** réunion préparatoire à l'Hôtel de Ville (16, rue Gambetta) et remise d'un « kit de communication » pour annoncer votre fête : affiches, affichettes et cartons d'invitation.

☐ J'autorise la Mairie de Houilles à utiliser sur tous les supports de communication, externes et internes, les photos susceptibles d'être prises par un photographe de la Mairie dans le cadre de cette manifestation, ainsi que les photos confiées par mes soins.

☐ J'accepte que les informations sur ce formulaire soient traitées pour le suivi de mon inscription à la « Fête des voisins ».
Ces informations sont traitées par la Ville de Houilles, sur la base de votre consentement, pour l'organisation de la « Fête des voisins ». Elles sont conservées 3 ans et sont à l'usage exclusif des services concernés. Le recueil de ces données est obligatoire pour l'inscription. Conformément à la loi n°78-17, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Pour exercer ces droits ou pour retirer votre consentement, il convient de contacter rgpd@ville-houilles.fr ou RGPD – Mairie de Houilles – Hôtel de Ville – 16 rue Gambetta – CS 80330 – 78800 Houilles. Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Service Communication : 01 30 86 37 29 / fetedesvoisins@ville-houilles.fr